

Commune de Saint-Bénigne

Conseil municipal 14 novembre 2024 Procès-verbal de séance

Le 14 novembre 2024 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 8 novembre, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Patrick BROCARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Jean-Paul DE SOUSA - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 15
- absents : 0
- procurations : 0

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Philippe VILARD

Ordre du jour de la séance

Urbanisme

Bâtiments communaux

Finances

- Divers devis à étudier

Tarifs 2025

Longerons 2024

Fermages 2024

Voirie

Agents communaux

Commissions Communales

Communauté de communes Bresse et Saône

- Présentation du rapport 2023 de CROCU

Décisions du maire

Comptes-rendus de diverses réunions

Informations diverses

Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal du conseil du 17 octobre 2024

Le procès-verbal du conseil municipal du 17 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme :

Déclarations préalables :

- Route de Nizerel : panneaux photovoltaïques
- Route de la mairie : installation d'une cabane à vélos
- Route de Ternant : panneaux photovoltaïques

Certificat d'urbanisme :

- Route des vignes
- Route de Chamerande

Bâtiments communaux :

Suite à la commission bâtiment Madame Le Maire a fait appel à « Cocon Intérieur » afin d'établir un plan d'aménagement concernant la transformation d'un garage en logement pour la commune. L'entreprise CLERC a réalisé l'entretien de la chaudière ainsi que le nettoyage des ventilations double flux dans les classes.

Après le lancement de consultation des offres qui se déroulera début décembre, l'analyse de celles-ci est prévue le 23 janvier.

Finances :

Etude de devis

Le conseil municipal valide

- Un devis de 3 050 € auprès de l'entreprise De Lima pour effectuer des travaux de rénovation de l'appartement au-dessus de la mairie
- Un devis de 180 € auprès de Cocon intérieur
- Un devis de 1 548 € auprès de la SARL Bouvard pour sécuriser l'abris bus de Nizerel par un chemin piétonnier depuis la rue des génétières
- Un devis de 1 763,78 € pour l'entretien du tracteur chez Mazurkiewicz
- Un devis de 2 519,38 € pour la réparation d'une faucheuse d'accotement chez MCDA
- Un devis de 448,43 € pour l'achat de panneaux de signalisation chez Signaux Girod

Une révision de crédits de la section de fonctionnement du budget assainissement 2024 est nécessaire afin de procéder à l'admission en non-valeur de redevances d'assainissement.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la décision modificative n° 1 suivante :

Section fonctionnement :

- article 6541/65 dépenses : + 386 €
- article 7817/78 recettes : + 386 €

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour autoriser l'admission en non-valeur de la somme de 705.23 € qui concerne des redevances d'assainissement.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour proposer le tarif de 168 € pour la location de la salle multifonction à l'Association Histoire et traditions en Bresse Val de Saône de Pont-de-Vaux pour leur conférence du 14 novembre 2024.

La commune souhaite que les comptes des budgets commune et assainissement soient produits à partir de l'exercice 2024 sous le format du Compte Financier Unique. Le CFU est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Suite à un dysfonctionnement du logiciel de la cantine, la facturation d'une famille est erronée pour les mois de septembre et octobre 2024.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le remboursement du trop facturé de 33.40 € sur une facture de la cantine.

Tarifs 2025 :

Les tarifs de location de la salle multifonction restent inchangés pour les particuliers. Pour répondre à la demande, un tarif est fixé pour les entreprises/organismes privés et publics et les associations.

Le tarif pour les associations d'intérêt communal est inchangé.

Pour le cimetière, le tarif d'une inscription sur plaque (30 ans) dans le jardin du souvenir est fixé à 325€. Les autres tarifs (emplacement cimetière et colombarium) sont inchangés.

Les tarifs de l'assainissement (participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC), frais de branchement à l'égout et redevance d'assainissement collectif) restent inchangés.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les tarifs 2025.

Longerons 2024

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité la liste des ayants droits (93) ainsi que le détail des parts par exploitant établis par la commission syndicale des « Longerons », fixe la taxe d'affouage 2024 à 7,67 €.

Fermages 2024

L'indice des fermages pour 2024 est fixé à 122.55 €. Pour 2024, les fermages s'élèvent à 5 607.69 €
Le conseil municipal, approuve à l'unanimité le prix de la location des petites parcelles, ne faisant pas l'objet d'un bail.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité le prix de la location du terrain communal « Creux Gonin ».

Le conseil municipal, valide à l'unanimité le renouvellement du bail du GAEC des Orchis pour 9 ans, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Voirie

Une visite de fin de chantier a été organisée avec la Socaf l suite à la réfection de la route du pigeonnier et d'une portion de la route de Montrin.

Des travaux sont à prévoir route des Martollets suite à des écoulements importants ayant provoqués une inondation impasse du Verger.

Agents communaux

A partir du 1^{er} janvier 2025, la commune aura l'obligation de participer à la mise en place d'une couverture en matière de Prévoyance complémentaire des agents.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de mettre en place la protection sociale complémentaire prévoyance au 1^{er} janvier 2025 avec participation de l'employeur à hauteur de 50 % du montant de référence soit 17,50 € par mois par agent.

Commissions communales :

La commission communication s'est réunie le 29 octobre afin de travailler sur l'élaboration du prochain bulletin municipal.

La commission finance s'est réunie le 4 novembre pour établir les tarifs 2025.

Communauté de communes Bresse et Saône :

Madame Le Maire et Philippe VILARD rendent compte du conseil communautaire du 12 novembre

Le conseil municipal prend acte du rapport 2023 sur les prix et la qualité de la gestion des déchets du syndicat mixte de CROCU.

Décision du maire

Madame le Maire informe le conseil de la décision prise par délégation du conseil municipal :

- renouvellement, pour 4 ans à compter du 01/01/2025, du contrat d'assurance du personnel communal géré par l'intermédiaire de CIGAC auprès de Groupama Rhône-Alpes Auvergne

Comptes rendus de diverses réunions :

Les membres de la commission scolaire rendent compte du conseil d'école qui s'est tenu le 5 novembre.

Madame le Maire et Gilles FONTAINE rendent compte de la réunion du SIVU le 7 novembre qui faisait suite au rapport de la DDT sur le fonctionnement de la station d'épuration et des réseaux des 4 communes membres.

Informations diverses

Madame le Maire remercie la vingtaine de personnes qui a participé à l'opération nettoyage de la commune qui s'est déroulée le 26 octobre.

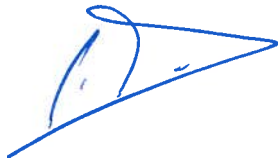
Les membres du conseil municipal constatent et déplorent les dépôts sauvages qui se multiplient aux points d'apport volontaires. L'installation de caméra est à l'étude afin de pouvoir verbaliser plus efficacement.

Le Moulin de Montrin sollicite l'aménagement d'un terrain qu'il loue, voire son acquisition. Une réflexion est en cours.

Le 9 novembre le spectacle « Mon père avait 3 vaches » proposé en collaboration avec l'association scène du 3 a réuni près de 160 personnes.

Clôture de la séance à 21h50

Le secrétaire de séance, Philippe VILARD



Le Maire, Emily UNIA

